



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Termes de Références

du Séminaire de Mise en Place des Cadres de Gestion de la Révision des Programmes et des capacitation des Acteurs selon l'Approche Par Compétences

1. Résumé du TDR

- Lieu :** Hôtel Africa 6 à la Somone Mbour.
- Dates :** du Mardi 04 Mars 2008 au Vendredi 07 Mars 2008
- Participants :** Environ cinquantaine de professionnels et représentants des Employeurs du Sénégal, des structures de formation Professionnelle, de l'Inspection Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et des différents partenaires.
- Objectifs :**
- Identifier avec les professionnels / employeurs les secteurs de formation les pertinents ;
 - Structurer les cadres de gestion chargés de conduire les activités d'écritures des programmes selon l'APC ;
 - Dégager un schémas partagé de conception / application des programmes et intégrant les stratégies et les ressources requises pour sa mise en œuvre ;
 - Définir les mécanismes d'évaluation des programmes et de certification en fin de formation.
- Résultats Attendus**
- Les expériences professionnelles sont partagées ;
 - Un canevas d'élaboration et de révision de programme selon l'APC est adopté ;
 - Le profil et le mode de fonctionnement des cadres de gestion sont partagés et validés;
 - Des stratégies de mise en œuvre sont proposées.
- Organisateur**
- Direction de la Formation Professionnelle et Technique au Ministère de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.
Tel : 33 82152 21 Fax : 33 822 01 14
Email : dfpt07@yahoo.fr
- Budget**
- Onze millions cinq cent quatre vingt cinq deux cent quarante (11 585 240) Francs CFA

2. Contexte et Justifications

« Le caractère évolutif du marché n'est pas sans conséquences importantes pour l'enseignement, puisqu'il implique notamment la nécessité d'une formation tout au long de la vie, d'un enseignement technique et professionnel continu et périodique et d'une actualisation permanente des connaissances et compétences. »

Dans un monde du travail en mouvance constante, de concurrences et d'exigences, la formation qualifiante se révèle de plus en plus comme un investissement indispensable pour l'entreprise. La Formation Professionnelle et Technique (**FPT**) a un rôle important à jouer dans ce domaine.

La nouvelle politique de la **FPT** traduit la volonté de l'Etat de valoriser les ressources humaines et de faire de ce secteur un instrument permettant d'assurer la compétitivité de notre production et la performance de notre économie dans le contexte de la mondialisation.

Ainsi le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ambitionne de traduire la volonté et la vision du Président de la République en un programme d'une envergure sans précédent.

Ce programme aura comme principales caractéristiques un mode de pilotage impliquant tous les acteurs et une orientation fondée sur la synergie entre le système de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, d'une part et le marché du travail et de l'économie, d'autre part.

Ce séminaire, au-delà du partage des orientations et de la nouvelle vision, sera l'occasion de structurer l'offre de formation en fonction de la demande du marché de l'emploi, des cadres de gestion de la révision des programmes, des stratégies de conception / application des programmes, et les mécanismes d'évaluation et de certification.

3. Objectifs

L'atelier, s'inscrit dans le cadre des activités préparatoires relatives à la mise en place de cadres de gestion de la capacitation des personnels, de révision de tous les programmes selon l'APC.

Il a pour objectif de :

- Identifier avec les professionnels / employeurs les secteurs de formation les pertinents
- Structurer les cadres de gestion chargés de conduire les activités d'écritures des programmes selon l'APC ;
- Dégager un schémas partagé de conception / application des programmes et intégrant les stratégies et les ressources requises pour sa mise en œuvre ;
- Définir les mécanismes d'évaluation des programmes et de certification en fin de formation.

L'optique est de mettre en place une formation qualifiante capable de répondre aux besoins socio-économiques de la société et au bien-être des individus et d'assurer l'adéquation formation/activité productrice.

4. Résultats Attendus

- ✓ Les expériences professionnelles sont partagées ;
- ✓ Un canevas d'élaboration et de révision de programme selon l'APC est adopté ;
- ✓ Le profil et le mode de fonctionnement des cadres de gestion sont partagés et validés ;
- ✓ Des stratégies de mise en œuvre sont proposées.

Afin de :

- ✓ **Parvenir à une bonne gestion centrale de la formation :**
 - Une analyse du marché du travail ;
 - Une planification de l'offre de formation ;
 - Une organisation du dispositif national de formation ;
 - Un suivi et évaluation du système de FPT.

- ✓ **Développer tous les programmes d'études par une :**
 - Analyse des besoins de formation qualitatifs ;
 - Conception du projet de formation ;
 - Elaboration du programme d'études ;
 - Production de documents de soutien pédagogique.

5. Participants

L'atelier réunira une cinquantaine de personnes dont les représentants du Ministère de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, les organisation des Employeurs du Sénégal, des Structures de Formation Professionnelle et Technique, de l'Inspection Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et des différents partenaires.

Le séminaire est résidentiel et dure 04 jours (**du Mardi 04 Mars 2008 au Vendredi 07 Mars 2008**) à l'Hôtel <<Africa 6>> à la Somone. Les participants sont attendus **le Lundi 03 Mars 2008 à partir de 17 heures**.

6. Méthodologie

L'atelier sera organisé sous forme de deux types de sessions : Les sessions plénières et les commissions.

Les plénières sont des sessions de restitution et de synthèse des travaux des commissions

Il y aura trois commissions :

- **La commission 1** procédera à l'identification des secteurs de formation, à la structuration des charges des cadres de gestion et dégagera les grands axes d'intervention des organes de gestion.

- **La commission 2** travaille sur la stratégie de conception et d'implantation de tous les programmes selon l'APC dans les structures de FPT, un planning d'exécution des activités et une stratégie de mise en oeuvre.

- **La commission 3** travaille sur les mécanismes d'évaluation les programmes selon l'APC et de la stratégie de mise en oeuvre.

7. Chronogramme

Horaires	Activités	Responsables	Modalités
1^{ère} journée			
09h30 - 10h	Cérémonie d'ouverture	Ministre DFPT, Partenaire	
9h45 - 10h	Pause café		
10h15 - 10h 30	Présentation et adoption du chronogramme	DFPT	Plénière
10h 30 - 13h	Communications sur APC	Intervenants	Exposé et Plénière
13h - 15h	Pause déjeuner		
15h - 16h	Présentation des orientations sur l'APC	DFPT	Exposé et Plénière
16h - 16h30	Pause café		
16h 30 - 17h00	Répartition des commissions 1,2 et 3 Consignes de travail	Facilitateur	Plénière
17h - 18h00	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
Répartition des Groupes			
2^{ème} journée			
08h30 - 10h45	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
10h45 - 11h	Pause café		Ateliers
11h - 13h	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
13h - 15h	Pause déjeuner		
15h - 17h	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
17h - 17h15	Pause café		
17h 15 - 18h	Travaux de Commission	Participants	Atelier
3^{ème} journée			
08h30 - 10h	Restitution des Travaux de Commission	Modérateur et Rapporteurs des Commissions	Plénière
10h - 10h30	Synthèse et Présentation des consignes sur les Stratégies de mise en œuvre	Facilitateur	Plénière
10h30 - 10h45	Pause café		
10h45 - 13h	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
13h - 15h	Pause Déjeuner		
15h - 17h	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
17h - 17h15	Pause café		
17h 15 - 18h	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
4^{ème} journée			
08h30 - 10h30	Travaux de Commission	Participants	Ateliers
10h30 - 11h	Pause café		
11h30 - 13h	Restitution des Travaux et Elaboration Synthèse	Modérateur et Rapporteurs des Commissions	Plénière
13h - 15h	Pause Déjeuner		
15h - 16h30	Rapport Général et Clôture	Rapporteur Général DPRH Ministre	Plénière

8. Liste des Participants

Structures	Nombre de représentants	Contacts
CABINET	2	
DFPT	3	
DEC	2	
DPRH	2	
DA	1	
DAGE	2	
SCODA	1	
DEMSG/ME	1	
BREDA:UNESCO	1	
Lux Development	1	
Projet BAD 4	1	
CNP	2	
CNES	1	
SPEBTP	1	
SNBTP	1	
CAP/DAKAR	1	
COPITS	1	
IGEN	2	
Fédération des Industries Alimentaires	1	
IS	2	
Collectif des Etablissements privés	1	
Comité national Paritaire	1	
FONDEF	1	
ONFP	1	
INEADE	2	
Conseiller en Education de la Présidence	1	
Conseiller en Education de la Primature	1	
Président de Commission Education Assemblée Nationale	1	
Président de Commission Education Sénat	1	
SEN016	1	
SEN018	1	
BTS LTIMK	1	
BTS LTAEB	1	
IPG	1	
ENSETP	2	
CNFMETP KAFFRINE	1	
ENFEFS	1	